

MAIRIE DE LA BOUILLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 mars 2008 à 10h00

PRESENTS : M. TEMPERTON, Maire – M. DUQUESNE, 1^{er} adjoint – Mme PESLE, 2^{ème} adjoint – M. THOMAS, 3^{ème} adjoint – Mmes THOMAS MALEVILLE – DE ARAUJO - Mlles COUSIN – LE STUM - Messieurs GILLES – PIEDELEU – LHUISSIER - HEURTEVENT

PROCURATIONS : M. BARIL à M. DUQUESNE

M. MENG à M. TEMPERTON

Mme LE BRETON à M. HEURTEVENT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mlle Martine COUSIN

LE QUORUM CONSTATE

Le compte-rendu de la séance du 18 Janvier est approuvé à l'unanimité.

I - VOTE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Voir PV dans le registre.

II - DESIGNATION DU DELEGUE DE LA BOUILLE AU CONSEIL DE L'AGGLO

La première réunion du conseil de l'Agglo étant prévue le jeudi 3 avril 2008 Monsieur Temperton propose de désigner dès à présent le représentant de la commune de La Bouille et souhaite occuper ce poste.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et vote à main levée (8 voix pour et 4 abstentions) désigne Monsieur Joël Temperton, Maire pour représenter la commune de La Bouille au conseil de l'Agglo.

III - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Temperton rappelle les principes fondamentaux de son engagement et notamment :

- 1) respect des engagements et des personnes ;
- 2) concertation – compétence – convivialité ;
- 3) servir l'intérêt général ;

Il souhaite réunir très rapidement le conseil municipal afin de constituer les commissions communales, déterminer les attributions de chacun et nommer les différents délégués dans les divers organismes. Une réunion est donc fixée au vendredi 4 avril 2008 à 20h30. Une convocation sera envoyée très rapidement.

Il souhaite également mettre en place diverses mesures :

- réunion hebdomadaire du Maire et des Adjointes,
- réunion mensuelle des Elus,
- une permanence concrète des élus,

PLUS RIEN A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 10h40